

# Schéma pluriannuel d'accessibilité 2021-2023 :

## Plan annuel 2023

### Table des matières

0. INTRODUCTION .....	2
1. SCHEMA PLURIANNUEL .....	2
2. PLAN ANNUEL .....	2
3. MISE A JOUR .....	2
4. CONTACT .....	3
5. PLAN ANNUEL 2023 .....	3

## 0. INTRODUCTION

---

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

## 1. SCHEMA PLURIANNUEL

---

La loi fait obligation de publier un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites et application de l'ADEME a été publié en 07/2021 et est disponible à la consultation à cette adresse : [https://librairie.ademe.fr/generalites-autres/4817-schema-pluriannuel-de-mise-en-accessibilite-des-sites-web-de-l-ademe-2021-2023.html#/44-type\\_de\\_produit-format\\_electronique](https://librairie.ademe.fr/generalites-autres/4817-schema-pluriannuel-de-mise-en-accessibilite-des-sites-web-de-l-ademe-2021-2023.html#/44-type_de_produit-format_electronique).

## 2. PLAN ANNUEL

---

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'action qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivis de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2023 associé au schéma pluriannuel 2021-2023.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2023, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

## 3. MISE A JOUR

---

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

Mise à jour	Date
001	01/01/2023

## 4. CONTACT

Ce document est publié sous la responsabilité du référent accessibilité numérique de l'ADEME: Mme. Estelle Ribot, référente accessibilité

Toute question doit être adressée par mail à l'adresse suivante : [rgaa@ademe.fr](mailto:rgaa@ademe.fr).

## 5. PLAN ANNUEL 2023

Type	Action	Détail	Mise en œuvre prévue	Etat
Montée en compétence	Proposition d'actions de montée en compétence sur l'accessibilité numérique	Proposition d'un plan de formations sur 2 ans avec 4 modules pour différentes cibles	Décembre	2023
Montée en compétence	Module "L'accessibilité numérique dans la gestion de projet"	Module de 1 jour à destination des chefs de projets numériques		2023
Montée en compétence	Module "Concevoir des contenus éditoriaux web accessibles"	Module de 1 jour à destination des contributeurs web		2023
Affichage	Mise à jour du footer , mise en ligne de la déclaration d'accessibilité sur tous les sites de l'ADEME		Décembre	2023
Audits	Agir pour la transition		Mars	Réalisé
Mise en accessibilité sites web	Mettre en ligne des vidéos et infographies accessibles sur les sites de la DEMTE	Proposer une prestation qui le permet	Juin	A venir
	Nommer une chargée de communication référente accessibilité		Janvier	Réalisé
Montée en compétence	Formation de la chargée de communication référente accessibilité	Piloter l'accessibilité, concevoir des supports bureautiques accessibles, concevoir des contenus web éditoriaux accessibles	Décembre	En cours
Montée en compétence	Organiser un atelier sur l'accessibilité numérique pendant le séminaire de direction de la DEMTE		Octobre	A venir
Montée en compétence	Partager des bonnes pratiques et des guides sur l'accessibilité numérique	Sur notre outil intranet	Décembre	A venir
	Ecriture du schéma pluriannuel 2024-2026		Décembre	A venir
	Prise de contact avec la DRH et la communication interne pour les		Décembre	A venir

	sensibiliser aux enjeux de l'accessibilité et les inclure au schéma			
--	---	--	--	--